

Les N^ouvelles



B R È V E S

L'actualité de la commune



Le samedi 7 janvier, le maire, le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes ont présenté leurs vœux à la salle des fêtes.



Tous les mardis après-midi, les enfants de l'élémentaire ont la chance de bénéficier d'une initiation au ping-pong en partenariat avec l'association Tennis de Table Bachinois dans le cadre de Génération 2024.



Le dimanche 15 janvier, une soixantaine de séniors s'est réunie pour partager la galette et constituer le nouveau bureau. C'est M. Denis Mequignon qui est devenu président des aînés, Mme Aline Macau garde le poste de trésorière et Mme Patricia Leblond devient secrétaire.



Le samedi 21 janvier, l'assemblée générale des Bois Sans Soif s'est tenue et a statué le changement de président : c'est Eric Diévert qui succède à Chantal Doucy. Franck Roux devient trésorier.



Le samedi 21 janvier, les scouts du secteur se sont réunis à la salle des fêtes et ont fait la rétrospective des différents camps de cet été.



Un nouveau primeur s'est installé au marché couvert du vendredi soir. Une rôtisserie rejoindra bientôt l'équipe de commerçants (boucher, poissonnier, friagerie) de 16h à 19h.

Le conseil municipal du 9 janvier 2023

Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1. - Election du secrétaire de séance

Mme Chloé Lemaire est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Fixation du nombre d'adjoints et élection d'un nouvel adjoint

Suite à la démission de M. Denis Bernard, Mme Apolline Houppé est devenue automatiquement conseillère municipale depuis le 23 décembre 2022, date de la notification par la Préfecture.

La commune disposait à ce jour de 5 adjoints et, suite à la démission du premier adjoint, le conseil municipal peut choisir entre les propositions suivantes :

- élire un nouvel adjoint du même sexe que l'élu démissionnaire au poste vacant de 1er adjoint,
- élire un nouvel adjoint du même sexe que l'élu démissionnaire au poste de 5ème adjoint et dans ce cas les adjoints déjà élus le 25 mai 2020 remontent d'un rang dans l'ordre de la liste ;
- ne pas élire de nouvel adjoint pour n'en garder que 4 et, dans ce cas, les adjoints déjà élus remontent d'un rang dans l'ordre de la liste.

M. le Maire propose de garder 5 adjoints et donc d'en élire un nouveau, de sexe masculin, en 5ème position, comme préconisé par la Préfecture.

M. Gautier Dhordain, seul candidat, est élu 5ème adjoint à l'unanimité.

3. Fixation des indemnités de fonction des élus

Le code général des collectivités territoriales fixe des taux maximaux (51,6% pour le maire obligatoire et 19,8% pour chaque adjoint de l'indice terminal de la fonction publique dans les communes de 1 000 à 3 499 habitants) qui déterminent l'enveloppe globale maximale allouée aux indemnités de fonction de l'ensemble des élus (maire, adjoints et conseillers délégués).

Les délégations de M. Denis Bernard sont redistribuées au 5ème adjoint et à un conseiller délégué. M. le Maire demande à diminuer le montant de son indemnité afin de verser équitablement une indemnité à chaque adjoint et à chaque conseiller ayant reçu une délégation afin de rester dans l'enveloppe globale. Les adjoints et les conseillers délégués précédemment élus acceptent également de diminuer le montant de leur indemnité. Par conséquent, M. le Maire propose de modifier le montant des indemnités de fonction de la façon suivante:

- 44,05% de l'indice terminal de la fonction publique pour le maire
- 12,35% pour les 5 adjoints
- 11,20% pour les 4 conseillers municipaux délégués

M. le Maire propose de mettre fin aux indemnités de l'adjoint sortant à compter du 1er janvier 2023.

Décision du conseil : 18 voix pour et 1 abstention.

4. Modification des commissions municipales

M. le Maire propose aux membres du conseil de revoir la composition des commissions permanentes qui traitent des 37 grandes thématiques définies lors de la campagne électorale.



Chaque commission est administrée par un président qui est soit le maire, soit un des 5 adjoints, soit un des 4 conseillers délégués.

Après discussion et 2 années de fonctionnement, il est décidé de revoir l'ensemble du tableau des commissions.

Une nouvelle commission « participation citoyenne » est créée et les commissions « administration communale » et « ressources humaines » fusionnent.

5. Désignation des représentants de la collectivité à la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille (FEAL)

La commune adhère à cette fédération notamment pour la compétence « distribution publique d'électricité » (renforcement du réseau basse tension/extension de réseau). Pour assurer la représentation de la collectivité, il faut désigner un représentant et un représentant suppléant.

Mme Maéva Guénot est désignée comme déléguée titulaire, M. Geoffrey Ingelaere reste délégué suppléant.

6. Désignation des représentants de la commune à l'Agence iNord

Il faut procéder à la désignation d'un nouveau suppléant représentant à l'Agence iNord.

Mme Catherine Guillaud est désignée comme déléguée suppléante, M. Philippe Delcourt reste délégué titulaire.



Vous trouverez le compte rendu détaillé de ce conseil sur le site de la commune.

Les informations pratiques

1- Terrabùndo cherche ses futurs locataires !

Pévèle Carembault lance un appel à candidatures aux futurs résidents de Terrabùndo, le nouvel espace de rencontres, de bureaux et de coworking au service de l'économie circulaire, situé à Ennevelin.

Il s'adresse aux dirigeants d'entreprise, entrepreneurs, collaborateurs d'entreprise ou acteurs associatifs, désireux de s'implanter dans un lieu dédié à la transformation de l'économie pour y installer leur activité durablement ou ponctuellement.

La diversité des espaces proposés au sein de Terrabùndo permet d'accompagner une variété d'activités : postes de travail individuels, privatisables ou partagés, espaces de travail collectif, salles de réunion, espace de créativité, fablab, ...

Des visites de Terrabùndo sont organisées les 2 et 7 mars.

Inscrivez-vous par mail à eco@pevelecarembault.fr

Le dossier de candidature est à télécharger sur pevelecarembault.fr

2- Parlons ensemble du PLUi lors des réunions publiques !

Depuis mars 2022, les élus de Pévèle Carembault travaillent sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi). Ce document permet de définir et planifier l'usage du sol sur notre territoire afin de donner une cohérence.

Tout le monde est donc concerné et chacun doit pouvoir s'exprimer sur le sujet. 5 réunions publiques sont organisées en février (sans inscription). Lors de ces soirées, les animateurs feront un état des lieux de la thématique sur le territoire en présentant des données chiffrées et les enjeux futurs.

- jeudi 2 février à 19h à Templeuve-en-Pévèle (au Petit Théâtre) : développement économique et commercial
- mardi 7 février à 19h à Cysoing (salle des fêtes) : environnement, adaptation au changement climatique et protection face aux risques
- mercredi 8 février à 19h à Phalempin (salle des fêtes) : valorisation et protection du territoire
- jeudi 9 février à 19h à Orchies (foyer Croizat) : démographie et habitat
- vendredi 10 février à 19h à Ostricourt (foyer Papin) : mobilité

3- Rejoignez le conseil de développement de Pévèle Carembault

Après 2 années, le mandat des membres du conseil de développement touche à sa fin. Le conseil de développement est une instance consultative dont les réflexions alimentent et enrichissent les politiques locales.

Lors du conseil communautaire du 6 février, les élus de Pévèle Carembault délibéreront pour installer les nouvelles forces vives. Vous souhaitez faire partie de cette aventure ?

Déposez votre candidature en envoyant une lettre de motivation à l'attention de Luc Foutry, président de Pévèle Carembault, par mail à secretariatgeneral@pevelecarembault.fr

4- Tutor'Anim : la Pévèle Carembault aide les habitants à passer leur BAFA

Depuis 2021, Pévèle Carembault a mis en place un dispositif pour accompagner les habitants qui souhaitent passer leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur : le Tutor'Anim.

Celui-ci comprend une subvention financière de 170 € et un accompagnement personnalisé tout au long de la formation. En 2023, 120 subventions pourront être accordées.

Pour déposer une candidature, il faut habiter en Pévèle Carembault et avoir au minimum 16 ans.

Aucune condition de ressources n'est requise. Le dossier à remplir pour prétendre à l'aide est disponible sur demarches.pevelecarembault.fr

5- Participez aux animations de l'Atlas de la biodiversité !

Vous souhaitez en apprendre davantage sur la biodiversité présente près de chez vous ? Participez aux animations de l'Atlas de la biodiversité communautaire (ABC) de Pévèle Carembault.

Jusqu'en juin, 10 sorties nature familiales sont organisées et animées par l'association Nord Nature Chico Mendès et sont gratuites.

Dans ce cadre, une animation « l'effraie t'effraie » est proposée le vendredi 3 février de 17h30 à 19h30 à la Poste (parking du château d'eau, rue Edmond Delbassée à Bourghelles).

Programme et inscriptions sur pevelecarembault.fr

6- Nouvelle fresque du climat

Fort de son succès en novembre, une nouvelle fresque du climat est proposée par M. Liguori Lecomte le samedi 25 février de 9h à 12h au foyer rural.

«La fresque du Climat» est un atelier ludique, participatif et créatif sur le dérèglement climatique pour nous sensibiliser à ses enjeux. Basé sur l'intelligence collective, cet atelier est extrêmement pédagogique car il permet d'en apprendre beaucoup en très peu de temps sur le climat et les liens de causes à effets entre les différentes composantes du dérèglement climatique.

Pour garantir une fresque de qualité, le nombre de places est limité, alors n'hésitez pas à vous inscrire sur <https://association.climatefresk.org> ou en scannant ce qr code :



7- Marche des aînés

Les aînés de Bachy se réunissent chaque jeudi matin, en partenariat avec les pieds agiles de Nomain, pour une marche qui démarre de différents villages. Vous pouvez les rejoindre en contactant Denis Mequignon au 0631196180.

8- Le camion bleu

Pour vous aider dans toutes vos démarches en ligne (santé, famille, retraite, papiers d'identité, déclaration de revenus, difficultés juridiques...), le camion bleu vous accueille à Cysoing, rue Aristide Briand, le 4ème mardi du mois de 9h à 13h. La prise de rendez-vous est fortement conseillée au 0359736930 ou par mail à payslillois.franceservices@lenord.fr

9- Ressources en ligne

Vous avez envie d'apprendre de nouvelles choses, de vous évader dans des livres numériques ou encore de lire la presse en ligne directement depuis votre ordinateur ?

Si vous êtes abonné au réseau Graines de Culture(s), celui-ci vous propose différentes ressources numériques, disponibles 24h/24 en quelques clics depuis le portail des médiathèques. Pour cela, il vous suffit d'être connecté à votre compte lecteur. Vous accéderez à l'ensemble de ces ressources gratuitement, consultables depuis chez vous sur tous supports connectés.

N'attendez plus pour consulter "Cafeyn" et ses nombreux titres de journaux et de magazines en tout genre, ou Bibliovox et ses 50 000 ouvrages numériques.

10- Démarchage téléphonique

À partir du 1er janvier 2023, les plateformes de démarchage commercial ne pourront plus vous appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07, associés dans l'esprit de tous aux téléphones portables. Elles devront utiliser une nouvelle catégorie de numéros dits polyvalents, commençant par 0162, 0163, 0270, 0271, 0377, 0378, 0424, 0425, 0568, 0569, 0948, 0949.

Pour vous protéger contre le démarchage téléphonique abusif, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition sur le site Bloctel. Pour les spams par SMS, vous pouvez bloquer le numéro du correspondant en renvoyant le SMS au 33 700.

11- Enquêtes INSEE

L'INSEE réalisera 2 enquêtes de février à avril qui toucheront certains foyers de notre commune. L'une portera sur les ressources et les conditions de vie et sera menée par Mme Leblon, l'autre sur les compétences des adultes résidant en France métropolitaine avec la venue de M. Leclercq. Ces 2 enquêteurs seront munis d'une carte officielle. Les foyers concernés seront prévenus individuellement par lettre. Ces enquêtes sont obligatoires et reconnues d'intérêt général.

Les événements à venir

- Le dimanche 29 janvier, l'association de Tennis de Table Bachynois organise son tournoi amical et intergénérationnel à la salle des fêtes. Celui-ci est ouvert à tous.

- le vendredi 3 février, dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, la Pèvèle Carembault propose une sortie nature « l'effraie t'effraie » sur inscription.

- le samedi 4 et le dimanche 5 février, l'amicale laïque Romain Rolland organise son 11ème festival photo nature à la salle des fêtes. Cette année, une douzaine de photographes vous propose de rêver, voyager, partager devant leurs images exposées en grands formats sur de superbes papiers "Beaux arts" à la salle des fêtes. Un stand LPO, Ligue de Protection des Oiseaux, proposera des informations, des publications, des accessoires pour faire venir la biodiversité dans vos jardins, ...

À la médiathèque, le samedi après-midi, 4 conférences seront proposées gratuitement entre 14h et 18h :

- la LPO Nord vous proposera d'échanger sur « les refuges LPO ».
- Monique et Georges Depris vous emmèneront rêver dans « les couleurs de la forêt boréale ».
- Olivier Jarry-Lacombe vous fera découvrir les techniques de prise de vue des « aurores boréales ».
- Stéphane Desrumaux dévoilera ses secrets de la prise de vue à main levée en macrophotographie.

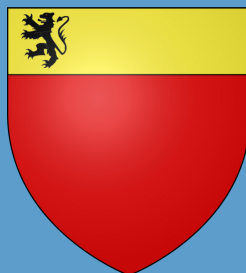
- le vendredi 10 février, à 20h, Festy Bachy organise sa soirée jeux mensuelle à la médiathèque.

Il est possible d'amener vos jeux.

- le samedi 25 février, au foyer rural, une fresque du climat est organisée par M. Liguori Lecomte de 9h à 12h

Mairie de Bachy

13, place de la Liberté - 59830 Bachy
Téléphone 03.20.79.66.21
contact@mairie-bachy.fr



Bulletin d'information publié par nos soins avec le concours des membres de la commission :
information - communication